

## **AU CONSEIL MUNICIPAL**

---

Le Conseil Municipal s'est réuni le 17 mai 2017 à 20 heures sous la présidence de Monsieur DESCOURAUX Marc, Maire.

Monsieur ROBIN qui est absent a donné pouvoir à Monsieur PASCAUD, Monsieur MARTINEZ a donné pouvoir à Monsieur PINIER.

Madame SIMON est désignée secrétaire de séance.

N'ayant aucune remarque sur le compte rendu de la séance du 05/04/2017, celui-ci est adopté à l'unanimité.

Les décisions prises lors de la séance du 17/05/2017 et les informations données sont les suivantes.

### **TRAVAUX VC 4**

Suite à la décision du conseil municipal du 01/03/2017 de réaliser des travaux de réfection de la VC 4, un appel d'offre a été publié dont l'estimation s'élevait à 84.430 € HT.

La commission d'ouverture des plis s'est réunie ce jour même, a étudié les 4 offres reçues et a décidé d'attribuer le marché à l'entreprise SETEC, la mieux-disante. Il est demandé aux membres du conseil d'entériner cette décision.

### ***Accord du conseil.***

### **RIFSEEP**

Lors de la réunion du 01/03/2017, le conseil a décidé de la mise en place du nouveau régime indemnitaire (RIFSEEP).

Un projet de délibération a été soumis au comité technique du Centre de Gestion en date du 13/03/2017.

Suite à l'avis favorable du CT, le conseil valide le projet de délibération vu en réunion du 01/03/2017, avec une application au 01/06/2017.

### **ATELIERS SEMINAIRES DES ELUS**

Monsieur le Maire rappelle au conseil qu'un séminaire « construisons ensemble le budget 2018 » est prévu pour les élus de l'agglomération le 17 juin prochain avec 3 ateliers participatifs. Pour les élus qui désireraient y participer, il est toujours possible de s'y inscrire.

### **ACHAT PANNEAU D'INFORMATION**

Dans la continuité de la communication aux habitants, il a été demandé une estimation pour l'acquisition d'un panneau d'information en LED en couleur (en face). Actuellement le prix définitif n'est pas arrêté, en effet nous sommes dans l'attente des frais de douane éventuels.

Le lieu d'implantation n'est pas défini.

Aucune décision n'est prise à ce jour. Ce point sera revu lors d'un prochain Conseil Municipal avec des devis précis. Il est toutefois demandé de réfléchir à un positionnement en tenant compte des impératifs fournis.

### **EMPLOI À POURVOIR À COMPTER DU 01/09/2017**

Mme JOUHANNEAU fait un point sur le nombre de candidatures reçues pour le poste d'agent d'entretien des bâtiments.

- Reçues : 10
- Retenues pour des entretiens individuels : 5 – date des entretiens : les 26 et 29/05 en présence de M. Le Maire, Mme Jouhanneau et M. Douard.

### **COMPTABILITÉ**

Suite aux différentes relances infructueuses de M. le Trésorier pour des titres impayés, il est demandé au Conseil d'admettre en non-valeur des titres sur les exercices 2011, 2014 et 2015 pour un montant de 64.75 €.

#### ***Accord du Conseil.***

Décision modificative : il est nécessaire de prévoir au budget la somme de 242,85 € pour des opérations d'ordre suite à l'amortissement de subventions d'équipement versées à amortir.

#### ***Accord du conseil***

### **QUESTIONS DIVERSES ET INFOS**

- M.PRIME explique que depuis plusieurs semaines, la benne placée à côté du cimetière est constamment pleine et il a été nécessaire de demander aux services de Châteauroux Métropole de la changer 2 fois par semaine, engendrant un surcoût à la commune.

Il propose dans un 1<sup>er</sup> temps de limiter le nombre de prêt de la remorque de la commune à 2 par mois et par adresse.

#### ***Accord du conseil***

Il est également indiqué que des entreprises, travaillant pour des particuliers sur la commune, vides les déchets dans notre dépôt (gratuitement pour eux) alors qu'elles doivent le faire dans les déchetteries de Châteauroux Métropole.

Le règlement sera revu dans ce sens et proposé lors d'une prochaine réunion du conseil.

- Info : réunion pour les élus pour la présentation du PADD du PLUI le 12/06 à 18H.30 (envoi d'un mail précisant les modalités à chaque élu)
- Monsieur PRIME informe les élus que les travaux de la 2<sup>ème</sup> tranche de l'éclairage public débuteront semaine 22. Une demande de dérogation auprès de la Région a été faite afin d'obtenir la subvention.
- Il indique également au responsable du service technique que des détritrus ont encore été déposés « allée Abbé Pierre ».
- Ecole :
  - Une réunion de la commission de l'école pour définir les travaux à réaliser dans le logement de l'école est fixée au mardi 6 juin à 18H. dans les locaux du groupe scolaire. (rappel des membres : Mlle Blain – Mme Simon – Mme Buchard – M. Prime).

N'ayant plus de questions, la séance est levée à 21H.